

## CHARTRE DE BONNE CONDUITE ACTIVITES OFFICE ENTRE AFF ET VILAINE

### Valeurs de l'Office :

L'Office s'appuie sur des valeurs fondamentales que les salariés et membres du bureau s'engagent à mettre en avant:

- Soutenir la vie associative existante (porteuse de valeur éducative et sociale).
- Développer l'apprentissage des pratiquants en proposant des séances et des activités ayant lieu sur notre territoire d'intervention (17 communes : 11 sur Vallons de Haute Bretagne Communauté et 6 sur Redon Agglomération) en transmettant les valeurs sportives telles que la tolérance, le respect, l'honnêteté et la solidarité.
- Permettre l'accessibilité, pour tous les publics, à une pratique sportive, de loisir et une animation culturelle quelque soit l'âge, la capacité physique ou la condition sociale et assurer la bonne pratique du sport dans le respect de tous et sans aucune forme de discrimination.
- Lutter contre les violences dans le sport de quelque nature qu'elles soit (physique, sexuelle, ou psychologique) et faire de l'Office un lieu favorable à la pratique sportive.
- Mutualiser les projets qui améliorent l'efficacité en vue du meilleur emploi des moyens et des ressources humaines.

### Le participant aux activités de l'Office s'engage à :

- Rester courtois et correct dans tous les lieux sportifs.
- Venir aux activités sportives avec une tenue adaptée à la pratique du sport en question.
- Aider au rangement du matériel en fin de séance.
- Bannir toute tricherie.
- Bannir tout comportement violent ( violence physique, sexuelle et psychologique).  
Le respect est l'un des piliers de l'éducation et étant la base de tout sport le participant doit alors respecter :
- Les règles.
- L'éducateur et ses consignes.
- Les décisions de l'arbitre car sans lui il n'y a pas de jeu.
- Les adversaires en restant "fair play".
- Le matériel à sa disposition.

➤ Ses coéquipiers

Il doit avoir un esprit d'équipe sans oublier que le sport est avant tout un plaisir.

**L'éducateur s'engage à :**

- Enseigner ou encadrer la pratique du sport dans l'esprit des règles.
- Développer l'esprit sportif et relativiser les enjeux sportifs.
- Considérer chaque sportive et sportif avec respect et équité sans discrimination.
- Prendre en charge tout sportif et faire en sorte qu'il puisse s'épanouir et progresser quel que soit son niveau.
- S'opposer à toute forme de triche.
- Utiliser un langage précis sans injure ni expression vulgaire.
- Projeter une image qui reflète les valeurs positives du sport et de l'Office.

**Les parents s'engagent à :**

- Respecter les horaires des journées et activités.
- Respecter les décisions de l'éducateur.
- Avoir une attitude respectueuse envers les adversaires, l'arbitre et l'entraîneur.
- Être un modèle pour son enfant et bannir tous comportements violents.
- Faire respecter la charte du joueur à son enfant.
- Échanger, dialoguer et exposer les éventuels problèmes rencontrés avec l'équipe encadrement.

Cette présente charte s'applique à toutes les activités de l'Office.

Tout manquement à celle-ci pourra être sanctionné.